

## Energie Les régions unies contre les gaz de schiste

par Guillaume Duhamel



Le président socialiste de la Région Ile-de-France Jean-Paul Huchon est lui aussi opposé à l'exploration des gaz de schiste

Les présidents des cinq régions ciblées par les permis d'exploration délivrés en mars dernier par l'ancien ministre de l'Écologie Jean-Louis Borloo ont saisi Nathalie Kosciusko-Morizet pour obtenir leur annulation. La liste des opposants s'allonge...

« NKM », prise en délit de mensonge par nos confrères de *Mediapart*, et son compassé collègue de l'Énergie Eric Besson ont une approche différente de ce dossier, véritable bombe à retardement à l'origine d'une gigantesque polémique qui tombe au plus mal pour un gouvernement par ailleurs sérieusement secoué par l'affaire des vacances tunisiennes de « MAM ».

Et pour cause : les deux promus doivent défendre des intérêts différents voire même diamétralement opposés. Avec d'un côté l'obligation de forer « proprement » – un fantasme aux dires des écologistes – et de l'autre celle, purement économique et donc beaucoup plus indigeste pour le spectateur, de ménager Total et consorts, qui ont obtenu des garanties dont l'existence ne sera quoi qu'il en soit pas remise en cause par la réforme à venir du code minier. À moins que Cap21, qui vient de déposer un recours devant le Conseil d'État, n'obtienne de lui une révision complète du texte originel.

### **L'absence de concertation de nouveau dénoncée**

Existe-t-il un juste milieu ? Le compromis que recherchent les autorités est-il de nature à apaiser toutes les tensions ? On en doute fortement, et l'indignation est aujourd'hui telle qu'elles vont sans doute devoir adopter une position plus franche dans les prochaines semaines. Les résultats définitifs de la mission d'évaluation créée au début du mois sont attendus fin mai et devraient leur permettre d'affiner leur stratégie. À moins que, divine surprise, les défenseurs



de l'environnement, qui peuvent avec l'opinion publique française compter sur un allié de poids, ne remportent entretemps la guerre des *lobbies*, ou que la justice ne tranche en leur faveur.

Ils ne sont pas les seuls à s'étrangler devant la perspective d'un cataclysme environnemental « à l'américaine » sur le sol français, et comme l'a souligné le député UMP de Lozère Pierre Morel A L'Huissier, co-fondateur avec son collègue socialiste Pascal Terrasse d'un « comité de surveillance et de précaution sur les gaz de schiste », celle-ci dépasse le clivage politique gauche-droite. On connaissait l'ire d'*Europe Écologie-Les Verts (EELV)*. Le PS, lui, s'était jusque là montré moins véhément, faisant même le minimum syndical vu son statut de force d'opposition en réclamant davantage de « *transparence* ».

Il vient cependant à son tour de taper du poing sur la table. À la tête de toutes les régions métropolitaines de France, l'Alsace exceptée, la gauche est désormais elle aussi vent debout contre l'exploration et *a fortiori* l'exploitation des gaz de schiste sur le territoire national. Réunis hier au sein d'une assemblée générale de l'Association des Régions de France (ARF), les présidents des régions concernées par les prospections (Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Rhône-Alpes) ont rédigé un communiqué sans ambiguïté dans lequel ils ont à leur tour exigé l'annulation des permis délivrés par M. Borloo.



Ils l'ont été « *dans une profonde opacité, sans la moindre concertation des élus locaux* », ont déploré les auteurs, qui ont saisi « NKM », « *alors que, de toute évidence, ils présentent des impacts potentiels considérables sur l'environnement* ». « *En cas d'exploitation suite aux permis délivrés par le gouvernement l'an dernier, il reviendra aux Régions d'organiser le transit, le retraitement et l'élimination des eaux usées* », ont-ils également rappelé.

Et de tacler au passage la refonte du code minier, empreinte « *de l'esprit d'un siècle passé et qui ne respecte pas les grands principes qui régissent le droit français* ». Parmi eux, leur consultation préalable avant toute décision de cet ordre et l'émission d'un « *avis conforme* » lorsque ces décisions sont à même d'impacter leurs propres compétences ».

L'« affaire » des gaz de schiste a de l'avis des présidents de région mis au jour des « *lacunes juridiques quant à l'encadrement des explorations et exploitations minières* ». « *Les permis délivrés ne respectent en effet ni le principe de prévention ni le principe de précaution garantis au plus haut niveau de la hiérarchie des normes* », ont-ils précisé. On peut compter sur eux pour s'engouffrer dans la brèche.